

# Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN  
**MAUFUS Angélique**  
05.55.81.48.91  
cfa.creuse@educagri.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Elève sous statut scolaire

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

\* Avoir entre 16 et 29 ans révolus La formation est accessible : - après une classe de 3ème procédure académique AFELNET avec le collège d'origine - après un CAPA à l'issu des tests de positionnement - après une réorientation en fin de classe de seconde (possibilité d'intégrer directement la classe de 1ère Bac Pro). Nous contacter pour toute autre modalité d'accès (formation initiale scolaire)

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

L'élève de bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole acquiert des compétences technico-économiques liées à la production agricole. Elles sont enseignées dans les cours de sciences économiques et sociales et de gestion (SESG), et les cours de sciences et techniques professionnelles (STP) : connaissance des marchés et territoires, de la gestion administrative et financière d'une entreprise agricole (comptabilité, fiscalité, juridique). Selon l'établissement, l'élève a accès à l'un des deux supports de formation suivants : - Polyculture-élevage (productions animales et productions végétales liées au sol dont les fourrages) - Grandes cultures (productions végétales liées au sol). Les enseignements d'agronomie et de zootechnie permettent d'appréhender ces deux supports de formation non seulement pour ce qui a trait à la gestion des ressources et agrosystème, mais aussi pour la conduite d'un processus de production. Enfin, avec l'enseignement de sciences et techniques des équipements (STE) l'élève est en capacité de choisir mettre en œuvre et assurer la maintenance des agroéquipements dans un processus de production.

## Contenu et modalités d'organisation

Le Bac Pro CGEA permet d'obtenir les capacités suivantes : ? Capacités générales C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle C3- Développer sa motricité C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques ? Capacités professionnelles C5- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production C6- Piloter une entreprise agricole C7- Assurer la conduite technique des productions C8- Gérer le travail dans l'entreprise agricole C9- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte C10. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services C11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Parcours de formation personnalisable ?	Oui	Type de parcours	<i>Non renseigné</i>
---	-----	------------------	----------------------

## Validation(s) Visée(s)

**Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

Ce bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS (certificat de spécialisation), en 2 ans en BTSA.

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00169094	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Ahun (23)	EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN	Non éligible		
00212016	du 01/09/2021 au 28/06/2024	Ahun (23)	EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN	Non éligible		
00276400	du 01/09/2022 au 31/08/2025	Ahun (23)	EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN	Non éligible		

<b>00336788</b>	du 01/09/2023 au 07/07/2026	Ahun (23)	<b>EPELEFPA DE LA CREUSE - AHUN</b>	Non éligible	
<b>00429362</b>	du 01/09/2024 au 07/07/2027	Ahun (23)	<b>EPELEFPA DE LA CREUSE - AHUN</b>	Non éligible	
<b>00521471</b>	du 01/09/2025 au 31/08/2028	Ahun (23)	<b>EPELEFPA DE LA CREUSE - AHUN</b>	Non éligible	
<b>00639823</b>	du 31/08/2026 au 31/08/2029	Ahun (23)	<b>EPELEFPA DE LA CREUSE - AHUN</b>	Non éligible	